



61ème    Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Dialogue de Haut Niveau  
sur les Migrations internationales  
et le Développement

Intervention de Monsieur Ridh Bouabid

Ambassadeur, Conseiller à la Délégation à la Paix, à la Démocratie

Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Le thème qui nous réunit aujourd'hui interpelle l'Organisation Internationale de la Francophonie à plus d'un titre.

D'abord parce que l'espace francophone est, lui-même, un vaste espace de migrations. Composée de 53 Etats et gouvernements, répartis sur l'ensemble de la planète, la Francophonie rassemble à la fois des pays développés et des pays en développement, des pays à forte tradition migratoire et des pays d'accueil, des pays qui ont une langue en partage.

Et nous savons le rôle important du facteur linguistique dans la détermination des circuits migratoires, tant le choix des migrants se fait, dans bien des cas, vers des pays dont ils maîtrisent la langue .

La problématique des migrations internationales, notamment dans le contexte de mondialisation que nous vivons aujourd'hui, et ses conséquences indéniables sur le développement, constituent, ainsi, pour notre communauté comme pour la communauté internationale, un enjeu de taille, un vrai défi. Un défi qui appelle une réflexion partagée et une action concertée, seules à même de limiter, un tant soit peu, les effets négatifs de la migration et d'en optimiser les profits au bénéfice, à la fois, des migrants eux-mêmes, de leurs pays d'origine, ainsi que de leurs pays d'accueil.

Et c'est dans ce sens que s'est orientée la réflexion que nous avons engagée, en Francophonie, depuis quelques années, notamment lors de la rencontre internationale organisée à Paris en 2001 autour du thème «Francophonie et migrations », à l'initiative du Haut Conseil de la Francophonie et du gouvernement du Canada - Québec, avec la participation active de l'Organisation internationale pour les migrations, dont je tiens, ici, à saluer l'engagement et le rôle moteur qu'elle a joué pour placer les questions migratoires en haut de l'agenda mondial et au centre des préoccupations de

Il s'agissait, ensuite, d'évaluer l'impact de certaines expériences de coopération décentralisée impliquant des migrants, en identifiant quelques bonnes pratiques en la matière.

Il s'agissait, enfin, d'examiner plus à fond les moyens de concilier nos aspirations à la solidarité francophone avec les exigences que les États se font de leurs besoins, de leurs intérêts, voire de leur sécurité.

Les Ministres des affaires étrangères de nos pays membres l'ont réaffirmé récemment à l'occasion de la Conférence qu'ils ont tenue en mai 2006 à Saint Boniface, au Canada, sur la prévention des conflits et la sécurité humaine : notre réflexion sur l'importante question des migrations sera poursuivie tant à l'échelle régionale qu'internationale, contribuant, ainsi, aux débats menés sur ces questions par la communauté mondiale dans son ensemble. D'où l'intérêt que porte notre Organisation à ce débat de haut niveau.

D'où, également, notre entière disponibilité pour partager nos expériences et consolider nos échanges avec l'ensemble des Organisations internationales et des partenaires concernés par cette problématique. Le Forum Mondial sur les migrations et le développement, dont la mise en place est proposée par le Secrétaire général des Nations Unies dans un proche avenir, serait un espace privilégié pour de tels échanges et concertations sur ces questions cruciales.

Nous nous félicitons, à cet égard, de la participation de nos amis de l'Union africaine, dans

par